

Les parcours du Sud tunisien : possibilités et limites de leur développement

Ben Rhouma H., Souissi M.

in

Ferchichi A. (comp.), Ferchichi A. (collab.).
Réhabilitation des pâturages et des parcours en milieux méditerranéens

Zaragoza : CIHEAM
Cahiers Options Méditerranéennes; n. 62

2004
pages 185-189

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=4600154>

To cite this article / Pour citer cet article

Ben Rhouma H., Souissi M. **Les parcours du Sud tunisien : possibilités et limites de leur développement.** In : Ferchichi A. (comp.), Ferchichi A. (collab.). *Réhabilitation des pâturages et des parcours en milieux méditerranéens*. Zaragoza : CIHEAM, 2004. p.185-189 (Cahiers Options Méditerranéennes; n. 62)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Les parcours du Sud tunisien : Possibilités et limites de leur développement

H. Ben Rhouma et M. Souissi
Office de l'Élevage et des Pâturages Tunis

SUMMARY – “Rangelands of southern Tunisia: Possibilities and limitations for their development”. Arid rangelands make up more than 2/3 of the pastures of the country (5.5 million ha), subjected to different forms of use and various factors that together create a dynamics of resource degradation. In the light of this situation, the focus of the national policy, particularly concerning rangeland development and safeguard of their resources, of reducing rural poverty and combating desertification, encounter a common point of interest in setting up an integrated intervention plan for arid regions. These interventions should be targeted and based on essential reports.

Key words: Arid rangelands, rangeland development, management, Tunisia.

Introduction

En Tunisie, les parcours dont la superficie est de 5,5 million d'hectares sont à raison de 80 % en milieu aride et soumis à des facteurs climatiques précaires et à des forces dégradantes diverses conduisant à la chute de leur productivité. Au déficit fourrager s'ajoute l'amplification de l'agressivité des facteurs érosifs, érosion hydrique, érosion éolienne et érosion génétique, se traduisant par la réduction du couvert végétatif et la raréfaction des espèces à haute valeur pastorale, la chute de la productivité des terres et perte de la biodiversité résultat de la perte des fertilités des sols et troncature plus ou moins prononcée des horizons supérieurs du sol et modification des états de surface avec apparition des croûtes salines et dysfonctionnement hydrique très prononcé. Pour faire face à cette situation, l'homme, de par les systèmes et structures économiques sociaux et culturels qu'il s'est données ou dans lesquels il s'est laissé piéger, est appelé à refaire ce qu'il a défait en appliquant l'une des techniques mises au point ; la restauration, la réhabilitation ou la réaffectation selon la capacité de résilience des écosystèmes. Cette grande question "la possibilité ou les limites d'opportunités pour la société concernée de sauvegarder et de remettre en état les ressources naturelles" ne concerne pas uniquement les parcours mais elle concerne l'ensemble du milieu agropastoral avec toutes ses composantes. Consciente de la fragilité de son environnement et de l'altération continue de son potentiel de ressources renouvelables, la Tunisie s'est engagée depuis longtemps et notamment à partir de 1990 pour développer en priorité les actions de protection du patrimoine sol, eau, et végétation et ce dans un objectif d'assurer une production agricole durable et pouvant garantir la satisfaction des besoins actuels et des besoins des générations futures. Mais est-ce que les résultats obtenus sont satisfaisants tant sur la restauration des écosystèmes que tant sur la durabilité et la reproductibilité des modèles de gestion préconisés ?

Diagnostic de la situation des ressources pastorales

Importance des parcours

Les parcours arides (collectifs et privés) occupent plus des 2/3 de la superficie totale des parcours en Tunisie (5,5 million d'hectares). Cette importance spatiale revêt un intérêt capital sur les plans socio-économique et environnemental du fait que les parcours contribuent largement, non seulement au maintien de l'activité d'élevage dans le Sud, mais aussi dans la lutte contre la désertification.

Couvert végétal

Fortement liées aux ressources en sols et aux ressources hydriques, la végétation des parcours

de la région est typiquement steppique. Le recouvrement des grands groupements identifiés varie de 15 à 45% et leur production fourragère est variable selon les années et notamment selon le coefficient d'efficacité pluviométrique (CEP) généralement faible dans l'étage bioclimatique pré saharien (5 à 10 Kg de matière sèche par mm de pluie dans les steppes dynamiques et 0,1 ~ 1 Kg de matière sèche par mm de pluie dans les steppes désertifiées selon Le Houerou et Hoste 1977, Le Houerou 1982 . Ces potentialités sont situées à une moyenne inférieure à 20 UF /ha/an et peuvent atteindre plus de 5 OUF/ha/an dans certaines unités situées dans les dépressions et les milieux rupicoles. En terme de charge, ces unités supportent actuellement un effectif qui dépasse de loin l'optimum d'une année normale. Il convient de souligner que conformément aux différentes unités pastorales et leur composition floristique, les ressources disponibles peuvent couvrir une bonne part des besoins du cheptel présent. Seulement et compte tenu des systèmes d'élevage pratiqués et les modes de conduite, les contraintes d'accès conduisant à la non utilisation de certains parcours.

Exploitation et gestion actuelle des parcours

Le schéma général d'exploitation des parcours notamment collectifs est dicté par différents facteurs dont principalement la pluviométrie, l'état du couvert végétal, l'accessibilité, et la présence de points d'eau équipés. L'existence des troupeaux sur parcours ne reflète pas souvent l'abondance des ressources pastorales puisqu'en année sèche les éleveurs font recours aux aliments achetés pour entretenir leurs troupeaux. La transhumance, compte tenu de la faiblesse généralisée des ressources dans le même parcours, reste possible pour quelques grands troupeaux et ce vers d'autres (de Dhahar vers l'Ouara et vice versa). Pour les troupeaux associés «khlayat», Ils passent l'automne dans les «ghaba» puis les animaux sont repris par leurs propriétaires pour supplémentation dans les «gricha ou zriba», il faudrait signaler qu'aussi bien pour les parcours privatisés, collectifs soumis ou non au régime forestier, la gestion des parcours est restée anarchique et n'obéit à aucune règle épargnant les ressources. Pour les parcours collectifs soumis au régime forestier, les plans d'aménagement élaborés par les services forestiers n'ont pu être mis en application que sur une faible portion et ce pour des contraintes purement sociales. L'augmentation du nombre des petits troupeaux, l'extinction des formes d'association des petits éleveurs, sont des facteurs qui accroissent la pression sur les parcours auxquels.

Réhabilitation des parcours possibilités et limites

Les actions de réhabilitation ou de mise en valeur pastorale portent selon les conditions pédo-climatiques et les possibilités de résilience des écosystèmes sur les opérations suivantes.

Régénération naturelle

La mise en défens est la technique la plus indiquée pour induire la remontée biologique naturelle dans ces régions dégradées et précaires. Les résultats de la mise en défens réalisée dans plusieurs endroits de la Tunisie où la dynamique de la végétation a connu un blocage, témoignent de l'efficacité de cette technique eu égard à la remise en état du couvert végétal très favorablement induite par la période de repos lui étant accordée. En effet, l'obtention d'un meilleur recouvrement à base de *Ranthenum suavéolens* dans le cas de certains périmètres de la jeffara mis en repos (cas de Chehbania et Neffatia, Médenine) témoigne de la validité de cette technique de réhabilitation. Aussi, la réapparition de *Rantherium* dans le périmètre de Menzel Habib, Gabès, après avoir disparu sous l'effet du surpâturage et des labours à la disque confirme que les mesures de lutte contre l'ensablement mises en oeuvre et appuyées par la mise en défens ont favorisé la réinstallation des espèces menacées de disparition et le retour de l'écosystème à son état de référence. Par ailleurs, il faut bien souligner que la mise en défens seule peut ne pas aboutir à l'objectif de réhabilitation faute d'insuffisance ou d'absence de stock de semences d'espèces utiles, en cas où la surface du sol présente une pellicule de battance et en cas où la zone dégradée a été envahie par des espèces indésirables et concurrentes.

Régénération naturelle assistée

La régénération naturelle des parcours peut être accélérée en agissant sur la surface du sol qui en

augmentant sa rugosité favorise le piégeage des graines et des débris organiques, et les eaux de ruissellement.

Réhabilitation artificielle

La régénération artificielle repose essentiellement sur le réensemencement ou les plantations arbustives là où les conditions pédo-climatiques ou les possibilités d'arrosage le permettent.

Le réensemencement

La présence d'un voile sableux (jouant le rôle d'un mulch) et la rupture de toute couche limitant ou empêchant l'infiltration des eaux de pluie et la levée des semences (pellicule de battance ou d'une croûte calcaire ou gypseuse) est un préalable à l'opération de ressemis. Les espèces préconisées sont celles existantes dans les lieux ou collectées dans les régions voisines ou même lointaines avec des similarités pédoclimatiques.

Les plantations arbustives

Les plantations arbustives sont envisageables autour des points d'eau là où certaines conditions soient réunies ; l'eau d'arrosage à proximité, sols favorables; site non situé dans un couloir de sable, présence d'une main d'oeuvre capable d'assurer l'entretien et la mise en défens. Les espèces préconisées sont essentiellement, *Périlpoca leavigata*, *Rhus tripartitum*, *Rhus pentaphylla*, *Calligonum comosurn*, *Retama retama* reconnues adaptées aux conditions arides.

Autres mesures

La présence de l'animal a toujours un effet stimulant de la dynamique de la végétation et induit chez les espèces pâturées un phénomène de stimulation de reconstitution des nouvelles repousses et un feuillage plus dense. Cette présence indispensable pour un pâturage organisé et rationnel, est conditionnée par la nature et l'état du couvert végétal existant, la disponibilité de l'eau d'abreuvement à proximité des pâturages, l'accessibilité et l'ombrage.

L'exploitation et la gestion

L'adoption d'un modèle de gestion respectant les charges et les potentialités constitue le fondement du développement pastoral et la rationalité d'exploitation des ressources recherchée. L'organisation des usagers des parcours et l'organisation par conséquence des troupeaux sont à la base de l'assise de ce modèle. Si pour les parcours améliorés par plantations arbustives, l'exploitation est dictée par la croissance des espèces et la saison de leur utilisation (à partir de l'âge de 3 à 5 ans et tous les deux ans ; Novembre - Février pour l'*Accacia* Août - Octobre pour les *Atriplex*), l'exploitation des parcours naturels ou mis en défens est conditionné par l'état du couvert végétal, lequel est tributaire des précipitations. D'une manière générale, il n'est pas recommandé de faire paître les animaux juste après les pluies, mais il faut accorder le temps nécessaire à la végétation annuelle et pérenne de se développer et reconstituer ses réserves de régénération (réserves en carbohydrates dans les différentes parties de la plante pour les pérennes et les semences pour les annuelles). Le degré de tolérance au pâturage diffère d'une espèce à l'autre selon son propre comportement physiologique et sa place dans le cortège floristique caractérisant l'unité pastorale. La fréquence des pâturages devrait être modérée surtout durant les premières années d'installation des espèces.

Bilan de l'expérience tunisienne en développement pastoral dans le Sud

Toutes les interventions menées dans les parcours du Sud et notamment des les régions de Dahar, l'Ouara, le périmètre de Menzel Habib, Oglet Rnerteba, et dans la Jeffara ont porté sur des

superficiés très limitées comparativement aux potentialités pastorales existantes et qui mentent un effort considérable d'aménagement et de gestion. Les parcours collectifs non soumis au régime forestier occupant des superficies beaucoup plus importantes que celles soumises, n'ont bénéficié d'aucun effort de réhabilitation. Les efforts d'amélioration pastorale tels que ceux analysés dans le document d'évaluation de la stratégie nationale pastorale 1990-2000 et les rapports des différents intervenants dans ce secteur, démontrent que le Sud d'une manière générale n'a bénéficié que d'une faible part de l'investissement consacré au développement pastoral. A titre indicatif, la superficie totale améliorée par plantations arbustives durant les deux décennies 1980- 1989 et 1990- 2000 est de l'ordre de 210 000 ha dont 8000 ha uniquement au Sud (4500 ha dans le collectif soumis et 3500 ha chez les privés).

Celle améliorée par simple mise en défens pour la même période a touché aux environs de 200 000 ha dont 60 000 ha au Sud (40 000 ha dans le collectif soumis et 20 000 ha chez les privés). Aussi, l'analyse des différents programmes mis en oeuvre en terme d'impact et de durabilité montre bien que les mise en défens simples ou associées au scarifiage sont les plus bénéfiques pour la régénération des parcours. Les plantations arbustives en milieu aride ne sont pas concluantes. Les raisons sont : Les espèces introduites sont inadaptées aux conditions précaires du milieu, dont les semences ont été collectées dans des sites en hauteur et plantées en plaine (cas des périmètres de sidi Makhlouf, Neffatia et Chehbania, Médenine et le périmètre de Dhahar Médenine, et le périmètre de Henchir Snoussi, Gabés) n'ont pas donné les résultats attendus du point de vue croissance, vigueur et biomasse par comparaison aux sujets observés dans les zones montagneuses.

Difficultés et contraintes au développement pastoral

Outre les difficultés du milieu physique et des facteurs climatiques sus-citées, le développement des parcours du Sud a toujours connu des contraintes d'ordre, technique comme,

- les semences pastorales produites qui demeurent loin de répondre aux besoins,
- les herbacées surexploitées ne sont pas épargnées et l'insuffisance de la production de semences,
- les plantations arbustives sont difficiles à installer et à gérer. L'eau d'arrosage est de qualité souvent médiocre. Elle est très coûteuse et souvent difficile à procurer,
- la présence de couches imperméables à la surface des sols ou en profondeur (présence de croûte ou compactage) nécessite l'intervention avec des outils appropriés souvent non disponibles chez les privés. Cette intervention est aussi coûteuse,
- la régénération des parcours par les plantations arbustives le réensemencement et ou la mise en défens requiert le plus souvent un temps suffisant de repos en milieu aride. Cette condition est souvent contestée par les usagers en raison de l'amputation de l'espace à mettre en défens,
- la faute de référentiels et d'une adaptation préalable des modèles choisis aux conditions du milieu humain ciblé par les actions de développement peut remettre en cause le programme ou du moins amoindrir ses résultats escomptés.

Mesures entreprises par l'Etat

Face à ces contraintes, l'Etat a entrepris des mesures pour palier aux diverses insuffisances et faciliter les opérations d'aménagement et de gestion des parcours conformément aux orientations de la stratégie de développement pastoral 2002-2011 :

- élaboration d'études des deux périmètres pastoraux de Dhahar et d'El Ouara,
- élaboration des cartes agricoles régionales qui serviront d'outil pour délimiter les terrains à vocation exclusivement pastorale et ceux à vocation agricole,
- renforcement des capacités de production des pépinières forestières pour produire suffisamment et aux moments opportuns les plants des espèces recommandées,
- consolidation du programme de l'infrastructure d'hydraulique pastorale (PISEAU),
- identification des sources de financement de certains projets de développement agricole intégré,
- mise en oeuvre d'un plan de sauvegarde du cheptel pour atténuer les effets de sécheresse,
- lancement d'une étude de gestion de la sécheresse.

Les orientations

L'essentiel des mesures entreprises concerne l'eau d'abreuvement ; les pistes pour faciliter l'accès aux parcours ; le transport des animaux ; l'approvisionnement en aliments et en eau et la couverture sanitaire du cheptel ; l'ombrage ; l'intensification des interventions de CES ayant lien avec l'amélioration du bilan hydrique (il s'agit surtout des ouvrages de collecte des eaux de ruissellement et d'épandage des crues) et l'organisation paysanne pour une meilleure gestion des ressources.

L'instauration d'un programme permanent de lutte contre la sécheresse. La sécheresse se caractérise par son intensité, son étendue, sa durée et ses Impacts. Deux approches suivies actuellement pour gérer la sécheresse :

- la gestion de la crise : approche dite réactive car elle gère la sécheresse après coup. Seulement et avec la persistance des effets de la sécheresse plus longtemps après l'évènement, ce mode de gestion est souvent inefficace pour atténuer ses effets,

- la gestion des risques: approche dite proactive ayant pour principe l'intégration de la sécheresse dans la politique de planification et le développement d' un système d'alerte précoce et un plan d'action approprié. Il est pratiqué dans certains pays bien outillés comme les Etats Unis, l'Australie et l'Afrique du Sud. Selon différentes sources d'informations telle que le National Drought Mitigation Center (USA), la gestion des risques présente plus d'avantages dont le coût est 5 fois moins cher que celui de la première approche.

En Tunisie, plusieurs programmes mises en oeuvre pour atténuer les effets de sécheresse dont, le programme de valorisation des eaux usées en production, l'intensification des cultures fourragères en subventionnant Surtout les semences durant les saisons difficiles, la valorisation des différents sous-produits agro-industriels par l'ensilage ou par les blocs alimentaires, la valorisation des pailles par leur traitement à l'urée et la mise en oeuvre de la stratégie nationale de reboisement, de CES et d'amélioration pastorale.